



# ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022, C'EST PARTI !

**C'est aux élections du CSA que se mesure la représentativité syndicale !**

**Le saviez-vous ?**

Voter aux élections professionnelles sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, ne se résume pas seulement à élire des collègues du 65 en tant que représentants de proximité au Comité Social d'Administration Local (CSAL qui va remplacer les CTL et CHS-CT).

En effet, tous les résultats des votes aux finances publiques dans le département sont cumulés au niveau national pour établir les résultats globaux des syndicats, tous métiers, administrations et entreprises confondus, afin d'en définir leur poids relatif.

**Voter pour la CGT Finances publiques 65, c'est donner du poids à la CGT Finances publiques dans le rapport de force national, mais c'est aussi donner du poids à TOUTE la CGT :**

C'est défendre la santé publique, l'enseignement, les moyens des services publics en général, véritable patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas.

C'est agir pour son entourage dans tous les secteurs.

Car voter pour la CGT, c'est aussi donner une chance aux salariés qui n'ont pas de syndicat dans leur entreprise de pouvoir être défendus lors des litiges, en donnant à la CGT les moyens de conserver des forces de proximité dans les Unions locales (on en a 3 sur le département : Tarbes, Lannemezan, Bagnères de Bigorre).

C'est grâce à vos votes que la CGT peut faire contrepouvoir et avoir le regard et l'action nécessaires sur la gestion des organismes sociaux qui sont au service de tous les salariés et de tous les citoyens !

La CGT est présente dans les CARSAT, AGEFIPH, URSSAF, CESER...etc...

**PLUS  
DE VOIX  
PLUS  
DE POIDS**

**LE 1er DECEMBRE  
2022, LES VOTES  
SERONT OUVERTS !**

Les élections des représentants du personnel au Comité Social et d'Administration (CSA) se feront par vote électronique

>>> Vous pourrez voter depuis chez vous ou à votre poste de travail sur ordinateur (professionnel ou personnel), tablette, smartphone

>>> Vous avez dû ou allez recevoir un message relatif à votre identifiant de vote.

Vous allez ainsi pouvoir créer un compte électeur via cet identifiant à récupérer dans l'ENSAP

Le vote sera ouvert  
du JEUDI 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2022  
jusqu'au JEUDI 8 DECEMBRE  
2022



**Vous pouvez ne pas être  
d'accord à 100 % avec la CGT,  
mais la CGT sera toujours  
à 100 % à vos côtés**

## *Avec la CGT, des avancées sociales concrètes !*

Malgré l'entrée en vigueur de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, la CGT a obtenu des avancées sur la période, notamment :

**La neutralisation du jour de carence en lien avec la Covid-19 (2019)**

**La prime de précarité de 10% pour les contractuel-les dans la fonction publique (2020)**

**Mise en place du CITIS dans la Fonction Publique Hospitalière (2020)**

**Mise en place du concours spécial externe pour l'entrée dans certaines écoles de service public (2021)**

**Congé paternité porté à 25 jours calendaires (2021)**

**Congé d'adoption étendu (2021)**

**Un accord cadre pour le recours au télétravail dans la fonction publique (2021)**

**Un forfait télétravail (220 € / an) (2021)**

**Extension du bénéfice des 183 € d'augmentation mensuelle prévus au Ségur de la Santé (2021 et 2022)**

**Un droit à la déconnexion (2021)**

**Possibilité de télétravail de droit pour les femmes enceintes (2021)**

**Remboursement de 15€ / mois de la mutuelle pour les agent-es de l'État (2022)**

**Renforcement du droit d'alerte en santé et environnement (2022)**

**Revalorisation des indemnités kilométriques (2022)**

**Le dégel du point d'indice (+ 3,5%) (2022)**

### **A la DGFIP la CGT est une force de référence qui compte.**

- La CGT Finances publiques 65 est à vos côtés, organise des heures d'information et des visites de service (**plus de 200 sur la période de 2018 à 2022 en dépit de la période COVID**), vous associe aux réunions institutionnelles avec un seul objectif : aller avec vous à la conquête de nouveaux droits individuels et collectifs.
- La CGT Finances Publiques, aujourd'hui comme hier, est présente pour résister aux mauvais coups, et se battre avec vous pour des réformes de progrès.
- La CGT est disponible pour tous les personnels afin de mettre au centre des préoccupations l'amélioration des conditions de vie au travail.
- Et chacun de vous peut participer à la construction de cette force syndicale indispensable pour gagner par le vote et la syndicalisation.

**N'OUBLIEZ PAS,  
le 1<sup>er</sup> décembre vous ne voterez pas qu'une fois mais plusieurs !  
Echelons national et local  
CSA, CAP, CCP  
SOYEZ VIGILANTS !**

## **Qui vote ? Et pour Quelles instances ?**

♦ **Pour les CSA** : tous les agents titulaires, stagiaires, contractuels en CDI ou CDD d'au moins 6 mois (qualité appréciée au jour du scrutin).

En effet, les comités techniques (CT) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHS-CT) sont fusionnés en une instance unique : le Comité Social d'Administration.

♦ **Pour les CAP** : les fonctionnaires titulaires appartenant à un corps relevant de cette CAP. Les CAP locales sont supprimées : mais vous voterez pour les CAP nationales par corps qui auront à se prononcer sur toutes les questions d'ordre disciplinaires notamment.

♦ **Pour les CCP** : les contractuels justifiant d'un CDI, ou d'un CDD d'une durée minimale de 6 mois, d'un contrat PACTE, d'un contrat "handicap".

Ces élections professionnelles désigneront l'ensemble de représentants des personnels en CSA, CAP et CCP ; le vote en CSA déterminera également le nombre de sièges en conseils d'action sociale (CNAS et CDAS).



**DES LE 1<sup>er</sup> DECEMBRE,  
A VOUS DE JUGER, A VOUS DE CHOISIR**

*Des élus qui consultent  
les agents,*

*Des élus qui rendent  
compte,*

*Des élus qui agissent.*

♦ Lors du mandat sortant, nous avons eu pour seul fil conducteur de porter vos revendications tant locales que nationales, en nous appuyant sur la réalité des services que nous connaissons bien.

♦ Nous avons fait en sorte d'être au plus près des agents en organisant visites de services et HMI.

♦ Forts de notre expérience, nous sommes prêts à continuer de représenter l'ensemble des collègues de tous les services.

♦ Encore demain, nous devons collectivement faire face à la volonté des Directions de poursuivre la casse de nos services.

♦ Sans aucune ambiguïté, nous rejetons cet avenir.

♦ C'est par notre mobilisation, ensemble, que nous créerons le rapport de force nécessaire pour faire avancer nos revendications.

## *Vos candidats CGT Finances Publiques 65*



*José Navarro  
Inspecteur DDFIP*



*Myrielle Berastegui  
Inspectrice DDFIP*



*Alain Estrade  
Agent SIE Tarbes*



*Sibèle Célério  
Agente Tres .Aure Louron*



*Didier Vergé  
Contrôleur Principal  
SIP Lourdes*



*Caroline Cervos  
Contrôleuse principale  
SDIF Tarbes*



*Olivier Ducros  
Contrôleur Bagnères*



*Chantal Liaugun Cau  
Agente SIP Tarbes*



*Pascal Tomas  
Contrôleur SPFE*



*Nicole Cazalas  
Contrôleuse SDIF Tarbes*



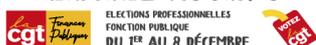
*Leïla Bazerque  
Contrôleuse  
SIP Lannemezan*



*Marcel Cabé  
IDIV SDIF Tarbes*

**À LA CGT  
NOTRE  
PRIORITÉ  
C'EST  
VOUS !**

RENFORCEZ VOS DROITS



*Christine Zamuner  
Contrôleuse SGC  
Lannemezan*



*Rachel Antoine  
Contrôleuse EDR*

**À LA CGT,  
NOTRE PRIORITÉ  
C'EST VOUS,  
NOS MISSIONS  
ET LE  
SERVICE PUBLIC !**

RENFORCEZ VOS DROITS

